

LETTRÉ D'INTENTION

Objet : Établissement d'ententes de partenariat visant le développement de l'offre de programmes d'études et de services en français

Voulant s'inscrire dans la foulée de projets qui appuient l'éducation postsecondaire de langue française en Ontario, La Cité collégiale, située à Ottawa, et l'Université Saint-Paul, également située à Ottawa, entendent collaborer ensemble afin de favoriser l'accès à des programmes et des formations collégiales et universitaires en français dans la région d'Ottawa par le biais de projets novateurs et créatifs.

Voulant répondre aux besoins des communautés francophones et francophiles de même qu'aux besoins actuels de main-d'œuvre qualifiée francophone et bilingue dans plusieurs sphères de l'économie ontarienne, les deux établissements d'éducation postsecondaire se donnent comme objectifs :

- d'explorer toutes les avenues possibles de collaboration pour soutenir un système d'éducation postsecondaire en français vigoureux et dynamique ;
- de partager leurs expertises professionnelles ;
- d'augmenter le nombre de partenariats sur les plans pédagogique, social et économique;

Les parties conviennent d'élaborer et de mettre en œuvre des projets permettant :

- le développement de programmes d'études dans divers domaines dont les sciences sociales et humaines et les médias :
 - nouvelles ententes d'arrimage par le transfert de crédits;
 - développement de nouveaux programmes consécutifs et / ou conjoints selon le modèle 2+2 ou 1+2+1;
 - création de nouveaux milieux de stages et / ou de stages intraprofessionnels et interprofessionnels;
- le partage des espaces physiques et de ressources administratives;

Les parties s'engagent également à étudier la pertinence et la possibilité de développer et d'offrir conjointement de nouveaux programmes d'études novateurs et à explorer toutes autres formes de collaboration pouvant faciliter la mobilité étudiante dans le continuum d'études, et ce, par le biais de modes de livraison créatifs. Les expériences de l'un et de l'autre serviront aussi de point de départ pour imaginer des initiatives visant à enrichir la diversité et la qualité des apprentissage tant théoriques que pratiques des étudiants, tout en favorisant le rayonnement des deux établissements.

Toute entente de collaboration sur un projet spécifique fera l'objet d'un protocole d'entente précisant les engagements et les modalités définies conjointement par les parties. La Cité collégiale et l'Université Saint-Paul reconnaissent que tout protocole d'entente devra être autorisé par les instances concernées.

Cette initiative s'inscrit dans les stratégies communes des deux établissements d'éducation visant l'accès aux études postsecondaires et à des services en langue française destinés à la population franco-ontarienne de la province, la réussite scolaire des étudiants par l'augmentation de l'obtention du diplôme ainsi que le développement économique de la communauté francophone et bilingue de la province en fournissant une main-d'œuvre qualifiée apte à relever les multiples défis, notamment ceux associés à la mondialisation, qui attendent l'économie ontarienne dans les années à venir.

Signée le 28 sept. 2012

Par :

Université Saint-Paul


Chantal Beauvais
Rectrice

La Cité collégiale


Lise Bourgeois
Présidente